



Cabinet

Isabelle TARDET

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 03/01/2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION : **Stéphane Cenac Immobilier Investissement**

SIGLE : SC2I

CAPITAL : 5.000,00 euros

SIEGE : 680 Chemin de Montlezun - 31530 MENVILLE

OBJET : Tous travaux d'agencement intérieur et extérieur notamment les travaux de second œuvre et de finition du bâtiment ; les activités de marchands de biens immobiliers.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions sont libres.

PRESIDENT : M. Stéphane CENAC demeurant 680 Chemin de Montlezun - 31530 MENVILLE est nommé Président sans limitation de durée.

IMMATRICULATION au RCS de TOULOUSE
